

Province de Québec
Municipalité du Village de Massueville

Lundi 9 décembre 2019

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la Municipalité du Village de Massueville, tenue à la mairie de la municipalité de Saint-Aimé, située au 285, rue Bonsecours à Massueville, le lundi 9 décembre 2019 à 19h30, à laquelle sont présents:

Le maire Denis Marion et les conseillers René Lalancette, Nicole Guilbert, Louis Fillion, Chloé Émond, Richard Gauthier et Pierre Michaud;

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire, Denis Marion.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2019 et de son suivi;
4. Correspondance;
5. Période de questions;
6. Rapport du maire;

7. **VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS**
 - 7.1 Suivi des différents comités;
 - 7.2 Dépôt du compte rendu de la rencontre des Loisirs de Saint-Aimé et Massueville;
 - 7.3 Offre de service pour la production des plans et devis du projet - Construction du chalet des Loisirs;

8. **RÉGLEMENTATION ET LÉGISLATION**
 - 8.1 Avis de motion et présentation du projet de règlement no 473-20 établissant les taux de taxes, les tarifs 2020 et les conditions de leur perception;
 - 8.2 Avis de motion - Projet de règlement 382-19-03 modifiant le règlement 382 décrétant la tenue des séances ordinaires du conseil municipal;

9. **SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 9.1 Dépôt du compte rendu de la réunion de la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue R.I.P.I.;
 - 9.2 Résolution déterminant les priorités d'action 2020-2021 pour la Sûreté du Québec;

10. **SERVICE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT**
 - 10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment - novembre 2019;
 - 10.2 Offre de service pour l'opération cadastrale, au 246 rue Bonsecours

11. **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, AQUEDUC ET USINE D'ÉPURATION**
 - 11.1 Rapport du responsable des travaux publics et de l'usine d'épuration des eaux usées - novembre 2019;
 - 11.2 Dépôt du compte rendu de la réunion de la Régie d'aqueduc Richelieu Centre;
 - 11.3 Offres de service pour déneigement des rues lors de la saison hivernale;
 - 11.4 Offre de service pour l'aménagement complet des plates-bandes à la mairie, pour la confection des jardinières et des bacs à fleurs pour la saison 2020;
 - 11.5 Offre de service pour la mise à jour du plan d'intervention;

12. ADMINISTRATION

- 12.1 Présentation des comptes à payer du mois de novembre 2019;
 - 12.2 Dépôt de l'état des activités financières au 30 novembre 2019;
 - 12.3 Demande de réserver tous les fonds disponibles au 31 décembre 2019 au FDT pour des projets en 2020;
 - 12.4 Offre de service pour le soutien technique 2020 de la Coopérative d'informatique municipale;
 - 12.5 Appui au projet de complexe sportif et récréatif de la Ville de Sorel-Tracy;
 - 12.6 Demande au gouvernement du Québec de reporter l'adoption du projet de loi 40 modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires;
 - 12.7 Demande d'aide financière de l'organisme Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu;
13. Période de questions;
14. Affaires nouvelles;
15. Clôture de la séance.

1. Ouverture de la séance

Le maire, Denis Marion, ouvre la séance ordinaire à 19h30.

Rés. 2019-12-196 2. Adoption de l'ordre du jour (c.c.)

Sur proposition de monsieur le conseiller Louis Fillion;
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour en retirant le point 9.1 et tout en laissant le point « *Questions diverses* » ouvert.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2019-12-197 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2019 et de son suivi (c.c.)

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité du Village de Massueville, tenue le 12 novembre 2019, la directrice générale et secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;
Appuyée par monsieur le conseiller Pierre Michaud;
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal tel que modifié et le suivi de la séance du 12 novembre 2019 et d'en autoriser les signatures.

Adopté à l'unanimité

4. CORRESPONDANCE (c.c. liste)

DOCUMENTS DÉPOSÉS (c.c. liste)

- Chèque de 1 250 \$ de Loisir et Sport Montérégie représentant le 2^e versement, soit 25% du montant de l'aide financière accordée de 5 000 \$. (208-143);

- Chèque de 9 610 \$ de la MRC de Pierre-De Saurel dans le cadre du projet FDT - bornes de recharge. (401-130).

CORRESPONDANCE

1. **M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL** : Transmission de la résolution no 2019-11-405 demandant au gouvernement du Québec de reporter l'adoption du projet de loi 40 modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires. (114-241); - Transmission de la résolution 2019-11-398 de même que le certificat de conformité concernant le règlement de modification au règlement de zonage de la municipalité de Massueville afin de mettre à jour les dispositions relatives aux plaines inondables. (114-241);
2. **R.A.R.C.** : Avis public des séances ordinaires du conseil pour l'année 2020. (114-245); - Résolution 19-11-77 concernant Jeux d'eau - Règlement sur l'utilisation de l'eau potable. (114-245);
3. **MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION**: Lettre nous informant de la disponibilité du projet de décret instituant une zone d'intervention spéciale afin de favoriser une meilleure gestion des zones inondables modifiant le décret 817-2019. (709-126);
4. **MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS** : Avis de réception de notre résolution concernant le PDZA. (114-250);
5. **CNESST** : Avis nous informant des nouveautés en vigueur à compter du 3 février 2020. (303-161); - Invitation à participer au concours les Grands Prix santé et sécurité du travail. (114-300);
6. **COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE** : Copie d'une lettre adressée à la MRC leur demandant une recommandation sous forme de résolution pour le dossier 422519 (petit Boisé). (701-111 & 704-121);
7. **GOVERNEMENT DU QUÉBEC** : Lettre du cabinet de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et de la ministre responsable de la région du Saguenay-Lac Saint-Jean concernant le partenariat 2020-2024 Pour des municipalités et des régions encore plus fortes nous permettant de profiter de leviers financiers pour améliorer les services et de projets susceptibles de stimuler la vitalité de notre milieu. (114-220);
8. **REGROUPEMENT DES MAISONS POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE** : Accusé de réception de notre résolution 2019-10-179. (114-250);
9. **MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** : Lettre nous informant que le gouvernement du Québec modifiera le Règlement sur la qualité de l'eau potable afin de s'aligner sur les recommandations de Santé Canada concernant le suivi du plomb dans l'eau potable. (709-113);
10. **VILLE DE SOREL-TRACY** : Transmission de la résolution no 2019-11-795 demandant au gouvernement du Québec de reporter l'adoption du projet de loi 40 modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires. (114-242);
11. **CAIN LAMARRE** : Lettre confirmant la réception de notre résolution concernant leur offre de services professionnels pour l'année 2020. (401-133);

12. **ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC** : Lettre de M. Jean-Bernard Émond nous informant des faits saillants du Partenariat 2020-2024 conclu entre l'Union des municipalités du Québec et le gouvernement du Québec, grâce à laquelle la Municipalité de Massueville bénéficiera d'une somme additionnelle de 55 551 \$ répartie sur une période de 5 ans; pour l'année 2020, la Municipalité bénéficiera d'un montant de 5 039 \$. (208-141);
13. **MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC** : Lettre nous informant de la prépublication du projet de règlement modifiant le Règlement sur la somme payable par les municipalités. Si ce projet est édicté sans modification, la somme payable par la municipalité serait de 30 669 \$ pour l'année 2020. (501-103).

5. **Période de questions**

Une période de questions est tenue à l'intention de l'assistance.

6. **Rapport du maire**

Aucun rapport n'est déposé à cette séance.

7. **VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS**

7.1 **Suivi des différents comités**

À titre informatif, les membres du Conseil résument verbalement les différents développements survenus dans chacun des comités au cours du mois de novembre 2019.

7.2 **Dépôt du compte rendu de la rencontre des Loisirs de Saint-Aimé et Massueville** (c.c. | 114-500)

Le compte rendu de la rencontre des Loisirs de Saint-Aimé et de Massueville, qui s'est tenue le mardi 29 octobre 2019 au bureau municipal de Saint-Aimé, est déposé au conseil.

Rés. 2019-12-198

7.3 **Offre de service pour la production des plans et devis – Construction du chalet des Loisirs** (c.c. | 114-300)

Les membres du conseil prennent connaissance de l'offre de service en architecture pour la production des plans et devis pour le projet de construction du chalet des Loisirs sur les terrains voisins de la mairie.

Monsieur le conseiller Richard Gauthier déclare qu'il est en conflit d'intérêts dans le présent dossier et se retire des discussions.

Monsieur le conseiller René Lalancette demande le vote :

Contre : René Lalancette et Pierre Michaud;
Pour : Nicole Guilbert, Louis Fillion et Chloé Émond

Au terme de ces discussions,

Sur proposition de madame la conseillère Chloé Émond;
Appuyée par monsieur le conseiller Louis Fillion;
IL EST RÉSOLU

D'ACCEPTER l'offre de service de Jean Paré, architecte, au montant de 16 230 \$ plus les taxes applicables.

Ce montant est assujéti à une aide financière provenant de la TECQ et du Fonds de développement du territoire (FDT).

Adopté majoritairement

8. RÉGLEMENTATION ET LÉGISLATION

8.1 Avis de motion en vue de l'adoption du projet de règlement numéro 473-20 établissant les taux de taxes, les tarifs 2020 et les conditions de leur perception (c.c. | 105-131)

Monsieur le conseiller Richard Gauthier donne avis qu'à une prochaine séance du Conseil sera soumis, pour adoption, le projet de règlement no 473-20 établissant les taux de taxes, les tarifs 2020 et les conditions de leur perception.

Un projet de règlement est présenté aux membres du Conseil séance tenante.

8.2 Avis de motion – Projet de règlement 382-20-04 modifiant le règlement 382 décrétant la tenue des séances ordinaires du conseil municipal (c.c. | 105-131)

Monsieur le conseiller René Lalancette donne avis qu'à une prochaine séance du Conseil sera soumis, pour adoption, le projet de règlement no 382-20-04 modifiant le règlement 382 décrétant la tenue des séances ordinaires du conseil municipal.

Par ce règlement, les séances du conseil se tiendront le premier mardi du mois au 285, rue Bonsecours.

9. SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Dépôt du compte rendu des réunions de la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue R.I.P.I. (c.c. | 114-245)

Ce point a été retiré lors de l'adoption de l'ordre du jour.

Rés. 2019-12-199

9.2 Résolution déterminant des priorités d'action 2020-2021 pour la Sûreté du Québec (c.c. | 501-103)

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité de la sécurité publique (CSP) de la MRC de Pierre-De Saurel doivent définir, lors de leur prochaine réunion, les priorités d'intervention de la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Massueville désire informer le CSP de ses priorités pour que celui-ci les prenne en considération;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur le conseiller Pierre Michaud;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

DE SOUMETTRE au CSP les priorités suivantes :

1. Surveillance des infractions au Code de sécurité routière (CSR), en particulier dans la zone scolaire.

2. Application des règlements RM et de la réglementation concernant la circulation des véhicules lourds, particulièrement sur les voies interdites, entre autres sur la partie de la rue Royale qui est interdite aux véhicules lourds. La surveillance accrue des véhicules récréotouristiques tels que les véhicules tout-terrain (VTT), les motoneiges, les motocross, etc. qui circulent sur les voies interdites et les terrains privés.
3. Surveillance spéciale des lieux publics, surtout durant la période estivale, par exemple l'école, l'église, les parcs, particulièrement le soir et la nuit et durant les différentes activités dans le village telles que les festivités de la Saint-Jean-Baptiste, la Fête des récoltes et toute autre activité à venir.

Adoptée à l'unanimité

10. SERVICE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT

10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment – novembre 2019 (c. c. |103-110)

Le rapport du mois de novembre 2019 est déposé au Conseil.

Rés. 2019-12-200 10.2 Offre de service pour l'opération cadastrale au 246, rue Bonsecours (c.c. |114-300 & 705-130)

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

D'ACCEPTER l'offre de service de la firme Géoterra arpenteurs-géomètres pour l'opération cadastrale des lots 3 217 546 et 3 217 560, au montant de 800 \$ plus les frais de cadastre de ± 200 à 250 \$ plus les taxes applicables.

Ce montant est assujéti à une aide financière provenant de la TECQ et du Fonds de développement du territoire (FDT).

Adoptée à l'unanimité

11. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, AQUEDUC ET USINE D'ÉPURATION

11.1 Rapport du responsable des travaux publics et de l'usine d'épuration des eaux usées – novembre 2019 (c. c. | 103-110)

Le rapport du mois de novembre 2019 est déposé au Conseil.

11.2 Dépôt du compte rendu des réunions de la régie d'aqueduc Richelieu centre R.A.R.C. (c.c. | 114-245)

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le compte rendu de la séance de la RARC qui s'est tenue le 21 novembre 2019.

Rés. 2019-12-201 11.3 Offre de service pour le déneigement des rues 2019-2020 (c. c. |602-150)

Sur proposition de monsieur le conseiller René Lalancette;
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;
IL EST RÉSOLU

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 9 décembre 2019

3851

D'ACCEPTER l'offre de service de GAD Brouillard pour le déneigement des rues, pour la saison 2019-2020, au montant de 30 060 \$.

Afin de donner application à la présente résolution, ce montant plus les taxes applicables est prévu au poste budgétaire *Enlèvement de la neige* (02-330-00-443-00)
Adopté à l'unanimité

Rés.2019-12-202

11.4 Offre de service pour l'aménagement complet des plates-bandes à la mairie, pour la confection des jardinières et des bacs à fleurs pour la saison 2020
(c.c. | 403-151 & payables)

Les membres du conseil prennent connaissance de la soumission de Villiard Serres & Jardins concernant l'entretien complet des plates-bandes à l'édifice municipal, des jardinières et des bacs à fleurs.

EN CONCLUSION,

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

DE RETENIR les services de Villiard Serres & Jardins pour faire l'entretien des plates-bandes de l'édifice municipal, au coût de 435 \$ plus les taxes applicables, et des jardinières et des bacs à fleurs au coût de 2 315 \$ plus les taxes applicables.

Afin de donner application à la présente résolution, un montant de 435 \$ plus les taxes applicables sera prévu au poste budgétaire « *Entretien et réparation - Bâtiment* » (02-130-00-522-00) et un montant de 2 315 \$ plus les taxes applicables sera prévu au poste budgétaire « *Entretien et réparation - Bâtiment* » section Voirie (02-320-00-522-00).
Adopté à l'unanimité

Rés. 2019-12-203

11.5 Offre de services professionnels pour la mise à jour du plan d'intervention et la planification des travaux dans le cadre du programme de la TECQ 2019 - 2024
(c.c. | 114-300 & 208-141)

CONSIDÉRANT QU'une entente entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec a été conclue en ce qui concerne le transfert de la taxe d'accise sur l'essence, 2019-2024;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'intervention fait partie des priorités de travaux admissibles à ce programme de subvention;

CONSIDÉRANT QUE la mise à jour du plan d'intervention constitue une condition d'octroi de l'aide financière du programme sur la TECQ;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur le conseiller Louis Fillion;
Appuyée par madame la conseillère Chloé Émond;
IL EST RÉSOLU

QUE la Municipalité du Village de Massueville mandate la firme Tetra Tech afin de réaliser la mise à jour du plan d'intervention et la planification des travaux pour les infrastructures, selon les exigences du MAMAH, et accepte l'offre de services professionnels d'accompagnement dans le dossier de la TECQ 2019-2024 de 11 900 \$ plus les taxes applicables.

Ce montant est assujéti à une aide financière provenant de la TECQ.
Adopté à l'unanimité

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 9 décembre 2019**

3852

12. ADMINISTRATION

Rés. 2019-12-204

12.1 Présentation des comptes à payer du mois de novembre 2019 (c. c. | liste)

Les membres du Conseil examinent la liste des comptes à payer au 30 novembre 2019.

Après examen,

Sur proposition de madame la conseillère Chloé Émond;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

DE PRENDRE ACTE du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière, France Saint-Pierre, à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après:

Je soussignée, France Saint-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Village de Massueville, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 30 novembre 2019.

ET D'APPROUVER telle que soumise la liste des factures à payer pour un total de 117 765.35 \$

France Saint-Pierre

Directrice générale et secrétaire-trésorière

NO CHÈQUE	FOURNISSEURS	MONTANT
-----------	--------------	---------

C1900261	M.R.C. de Pierre-De Saurel (déchets et quote-parts 2019)	73 717.00
C1900262	R.A.R.C. (consommation octobre 2019, réparation borne d'incendie)	3 035.84
C1900263	R.I.P.I. (quote-part novembre 2019).....	5 287.15
C1900264	Martech (manchons en U et poteaux)	134.41
C1900265	Clinique de l'auto Yamaska (huile pour suppresseur)	201.21
C1900266	Les Fermes Yvon Dubé inc. (déneigement du 12-11-2019).....	103.47
C1900267	Fonds de l'information sur le territoire (droits mutation novembre 2019) ..	4.00
C1900268	Petite caisse (timbres, papier hygiénique, lumières Noël)	42.50
C1900269	R.I.P.I. (entretien 2019 1 ^{re} ligne, quote-part décembre 2019)	5 623.11
C1900270	Patrick Morin (vis, béton, patio, épinette, dalle ardoise - petit boisé).....	658.74
C1900271	Provost, excavation inc. (excavation pour bornes électriques)	629.49
C1900272	Buropro Citation (lecture copieur au 23-11-2019)	70.29
C1900273	Comité fêtes de la St-Jean-Baptiste (location chaises - nov. 2019)	20.00
C1900274	ADT Canada inc. (bouton panique du 15 déc. 2019 au 14 mars 2020).....	58.46
C1900275	Environnement KMJ inc. (nettoyage station pompage & égouts)	3 089.19
C1900276	Manon Paulhus (ménage bureau - 1 ^{er} novembre 2019).....	241.45
C1900277	Corporation des Fleurons du Québec (adhésion 2020, 2021 et 2022) ...	906.80
C1900278	La Capitale assureur (assurances collectives - décembre 2019).....	525.43
C1900279	Daniel Courchesne (location et ménage salle école - novembre 2019).....	220.00
C1900280	Industries Précision Plus inc. (Fût pour bornes recharge).....	1 149.75
C1900281	Électri-A Canada ltée (branchement des bornes électriques).....	9 968.34
C1900282	Consultations Cardin Charland (offre de service - bornes électriques). 2	391.48
C1900283	Eurofins Environex (analyses mensuelles-novembre 2019).....	400.11
C1900284	Dépanneur S.G. Bardier (essence camion, diésel et huile transmission).....	172.27
C1900285	ANNULÉ	
C1900286	Tetra Tech QI inc. (accompagnement dossier TECQ).....	1 307.85
C1900290	Quincaillerie Yamaska inc. (sel, loisirs : colle, teflon, valve, tuyau)	55.97
L1900139	FondAction (cotisations REER- octobre 2019.)	100.00
L1900140	Ministre du Revenu du Québec (remise octobre 2019).....	2 909.62
L1900141	Receveur général du Canada (remise octobre 2019).....	1 123.94

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 9 décembre 2019**

3853

L1900142	Visa Desjardins (bancs de parc et luminaire - petit boisé).....	1 219.88
L1900143	Fonds de solidarité FTQ (cotisations REER-octobre 2019).....	300.00
L1900144	Telus (cellulaires 18 octobre au 17 novembre 2019).....	232.06
L1900145	Visa Desjardins (pinceau, lave-vitre, néon, 3 bacs verts, courroie).....	341.74
L1900146	Visa Desjardins (frais annuels adresses messagerie, poste, conversion PDF) ..	411.79
L1900147	Hydro-Québec (éclairage public- 31 octobre 2019).....	539.42
L1900148	Télébec (téléphone usine - 10 novembre 2019).....	100.48
L1900149	Télébec (téléphone bureau - 10 novembre 2019).....	240.05
L1900150	Telus (cellulaires 18 novembre au 17 décembre 2019).....	232.06

Total : 117 765.35 \$

12.2 Dépôt de l'état des activités financières au 30 novembre 2019

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose, à titre informatif, l'état des activités financières, au 30 novembre 2019.

Rés.2019-12-205 **12.3 Demande au Fonds de développement du territoire (FDT) de la MRC de Pierre-De Saurel /volet ruralité – Projets 2020 (c.c. 1401-130)**

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par monsieur le conseiller Louis Fillion;
IL EST RÉSOLU

D'INFORMER la MRC de Pierre-De Saurel que la Municipalité du Village de Massueville désire utiliser toutes les sommes disponibles dans son enveloppe pour la mise sur pieds de projets structurants.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2019-12-206 **12.4 Soutien technique 2020 de la Coopérative d'informatique municipale (CIM) (c.c. 1401-130)**

Sur proposition de monsieur le conseiller Pierre Michaud;
Appuyée par monsieur le conseiller René Lalancette;
IL EST RÉSOLU

QUE le Conseil accepte la proposition de la Coopérative d'informatique municipale (CIM) pour le renouvellement du soutien technique du logiciel de gestion et taxation version réseau pour l'année 2020, au montant de 5 115 \$ \$ plus les taxes applicables.

Afin de donner application à la présente résolution, un montant sera prévu au poste budgétaire « Administration et informatique » (02-130-00-414-00) de l'exercice financier 2020.

Adopté à l'unanimité.

Rés.2019-12-207 **12.5 Appui au projet de complexe sportif et récréatif de la Ville de Sorel-Tracy (c.c. 114-250)**

CONSIDÉRANT que Sorel-Tracy a de nombreux enjeux associés au renouvellement et au développement de ses installations sportives et récréatives;

CONSIDÉRANT que certaines installations atteignent la fin de leur cycle de vie utile et que d'autres doivent répondre à des besoins émergents;

CONSIDÉRANT les études, les tables de concertation et les démarches consultatives effectuées par la Ville de Sorel-Tracy dans les sept (7) dernières années, permettant ainsi de définir le projet de complexe sportif et récréatif actuel;

CONSIDÉRANT que le projet de complexe sportif et récréatif prévoit une installation aquatique accessible et adaptée aux nouvelles réalités du loisir, en plus d'un terrain synthétique intérieur correspondant aux besoins du développement sportif et récréatif de la région;

CONSIDÉRANT que le projet de complexe sportif et récréatif favorisera l'accessibilité physique, économique et psychologique, tout en étant un symbole d'inclusion à la pratique saine et sécuritaire des activités de loisir et de sport;

CONSIDÉRANT que Sorel-Tracy est une cité régionale du Québec et la ville centre de la MRC Pierre-De Saurel;

CONSIDÉRANT que ce projet saura répondre aux différents besoins de la population et qu'il aura un impact sur la pérennité de la santé et de la qualité de vie des citoyens de la région;

CONSIDÉRANT l'engouement favorable des partenaires du milieu économique en raison de l'attractivité et de la vitalité que le complexe sportif et récréatif pourra engendrer dans la région;

CONSIDÉRANT le nouveau programme d'aide financière de 294 millions de dollars provenant d'une entente bilatérale intégrée Canada - Québec pour les infrastructures sportives et récréatives (PAFIRS);

CONSIDÉRANT que Sorel-Tracy désire soumettre le projet de complexe sportif et récréatif au programme d'aide financière annoncé, dont les deux tiers des coûts admissibles peuvent être couverts par l'aide financière des gouvernements du Canada et du Québec;

CONSIDÉRANT l'appui favorable du député de Richelieu, Jean-Bernard Émond, envers ce projet de complexe sportif et récréatif;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de madame la conseillère Chloé Émond;
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;
IL EST RÉSOLU

QUE le Conseil de la Municipalité du Village de Massueville appuie la Ville de Sorel-Tracy dans le développement du projet de complexe sportif et récréatif;

QUE le Conseil de la Municipalité du Village de Massueville appuie la Ville de Sorel-Tracy dans ses démarches pour soumettre le projet de complexe sportif et récréatif au nouveau programme d'aide financière provenant d'une entente bilatérale intégrée Canada - Québec pour les infrastructures sportives et récréatives (PAFIRS)

Adopté à l'unanimité.

Rés.2019-12-208

12.6 Demande au gouvernement du Québec de reporter l'adoption du projet de loi 40 modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires (c.c. |114-220)

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement du Québec a déposé le 1^{er} octobre dernier le projet de loi no 40 modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et la gouvernance scolaires;

CONSIDÉRANT que selon les informations reçues, M. Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, a déjà fait part de son intention de procéder rapidement dans ce dossier étant donné qu'il prévoit abolir les postes des commissaires scolaires à la fin du mois de février prochain;

CONSIDÉRANT que l'éducation au Québec est reconnue comme l'une des assises du développement régional et des communautés;

CONSIDÉRANT que le premier objectif à l'égard de l'éducation devrait être d'améliorer les services aux élèves;

CONSIDÉRANT que la MRC de Pierre-De Saurel prône, par ses politiques en vigueur sur son territoire, la promotion de saines habitudes de vie et un développement du territoire harmonieux;

CONSIDÉRANT que ces différentes politiques et leurs objectifs ont pour but de favoriser dans les municipalités tant urbaines que rurales l'occupation et la vitalité des territoires tel que le requiert la stratégie gouvernementale en ce sens;

CONSIDÉRANT que les conseillers régionaux, sur la base des pertes subies lors de la récente réforme majeure touchant le milieu de la santé, s'inquiètent des incertitudes liées à des aspects qui doivent être documentés davantage, tels que :

- Les effets néfastes d'une centralisation des pouvoirs qui éloigneraient de notre territoire de MRC la prise de décisions;
- Le maintien de l'équité en matière de services et de ressources pour l'ensemble des élèves des écoles de notre territoire de MRC, et notamment pour ceux des petites municipalités rurales;
- La provenance et la gestion des revenus des taxes scolaires;
- La question de l'imputabilité des personnes qui auront la responsabilité de gérer ces taxes scolaires.

Sur proposition de madame la conseillère Chloé Émond;
Appuyée par monsieur le conseiller Louis Fillion;
IL EST RÉSOLU

Que le Conseil de la Municipalité du Village de Massueville demande au gouvernement du Québec :

- De reporter l'adoption du projet de loi 40;
- De procéder à une vaste consultation sur l'avenir de l'éducation au Québec et sur le meilleur mode de gouvernance visant à assurer la réussite scolaire;
- Et de fournir les réponses aux nombreuses questions inquiétantes qui demeurent, encore aujourd'hui, sans réponse.

Que la copie de la présente résolution soit transmise au président de la Fédération des commissions scolaires du Québec; au ministre de l'Éducation et l'Enseignement supérieur; au député provincial de Richelieu; ainsi qu'à la Commission scolaire de Sorel-Tracy et aux municipalités de la MRC.

Adopté à l'unanimité.

Rés.2019-12-209

12.7 Demande d'aide financière de l'organisme Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu (c.c. 1114-250)

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande.

13. Période de questions

Une période de questions est tenue à l'intention de l'assistance.

14. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle n'est abordée lors de cette séance.

Rés.2019-12-210

15. Clôture de la séance

Sur proposition de monsieur le conseiller René Lalancette;
Appuyée par monsieur le conseiller Louis Fillion;
IL EST RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 20h50.

Adopté à l'unanimité.

France Saint-Pierre
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Denis Marion,
Maire